

BRUXELLES PATRIMOINES



Une publication de la Région
de Bruxelles-Capitale



DOSSIER
RENTÉE DES CLASSES

N°001
NOVEMBRE 2011



ÉCOLES PROTÉGÉES

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Si les écoles en Région bruxelloise n'ont pas fait l'objet d'une thématique de classement spécifique à l'échelle de la Région, un nombre assez important d'entre elles ont été classées ou inscrites sur la liste de sauvegarde. Ces protections résultent soit de demandes ponctuelles parfois liées à des projets de restauration ou de transformation, soit de campagnes de protection consacrées à l'Art nouveau. La première école protégée fut en 1976, le jardin d'enfants de la rue Saint-Ghislain, première commande publique de Victor Horta, dans le cadre d'une campagne de protection des chefs-œuvres du maître.

Un établissement scolaire peut être protégé comme monument ou comme ensemble, en raison de l'intérêt de sa typologie scolaire, mais il peut aussi être protégé indirectement, car il appartient à un site classé (école des années 1950 dans le parc Marie-Josée, école du Poelbos à Jette, ...)

Il faut aussi distinguer les biens qui ont été protégés parce qu'ils furent conçus ou adaptés comme école, des biens classés qui sont aujourd'hui réaffectés en école, mais n'ont pas été protégés à ce titre. C'est le cas par exemple de l'École internationale dans l'ancien château Bishoffsheim à Watermael-Boitsfort, de l'école de La Cambre (ENSAV) dans l'hôtel De Bodt de H. van de Velde et dans les bâtiments historiques de l'abbaye de La Cambre à Bruxelles, du rectorat de l'Université libre de Bruxelles dans l'immeuble à appartements abritant jadis la maison et les bureaux de l'architecte A. Blomme, de l'INRACI dans l'ancienne conciergerie du parc Duden ...

À l'inverse, certains bâtiments scolaires protégés ont aujourd'hui perdu leur fonction d'origine : Ecole vétérinaire de Cureghem réaffectée en logement, école de filles de Koekelberg de l'architecte H. Jacobs et école de la première maison communale de Laeken réaffectées en centre pour des ASBL...

La liste qui suit énumère les bâtiments scolaires qui ont été protégés en raison de leur typologie spécifique. Tous les réseaux et tous les niveaux d'enseignements sont visés, de la petite enfance à l'université.

ENSEIGNEMENT OFFICIEL

Petite enfance

Jardin d'enfant rue Saint-Ghislain 40
Bruxelles - 1895-1900 - arch. V. Horta

Jardin d'enfants n°4
Rue Locquenhien 16
Bruxelles - 1908 - arch. F. Symons

Crèche Le Nid
Rue du Nid 9-13
Ixelles - 1911-1934 - arch. F. Symons

Jardins d'enfants Les aigrettes
Cité-jardin Le Logis - 1923 - arch. J.J. Eggericx

Jardins d'enfants Les Colibris
Cité-jardin Le Floréal - 1924 - arch. J.J. Eggericx

Enseignement primaire et secondaire

Ancienne école primaire
et maison communale de Laeken
Rue des Palais-Outre-Ponts 458-460
Bruxelles-Laeken - à partir de 1832 - arch. L.J. Ch. Spaak

École communale n° 6 J.J. Michel
Rue de Bordeaux 14

St-Gilles - 1891 - arch. E. Quetin

École communale n° 4 (école en couleurs)
Rue Rodenbach 37-39
Forest - 1905 - arch. H. Jacobs

Groupe scolaire Josaphat (école communale n°1
«La Ruche», gymnase et ancienne école
industrielle)
Rue Josaphat 229
Schaerbeek - 1907 - arch. H. Jacobs

Ancienne école de filles
Rue Herkoliers 35-37
Koekelberg - 1907 - arch. H. Jacobs.

École communale Centre scolaire du
Souverain
Rue Robert Willame 25
Auderghem - 1908 - arch. H. Jacobs

Athénée Funck-André
Rue des Capucins 58
Bruxelles - 1908 - 1910 - arch. H. Jacobs

École communale Vervloesem
Rue Vervloesem 36
Woluwe-Saint-Lambert - vers 1910

École communale n° 11-13
Avenue de Roodebeek 59-61, 103
Schaerbeek - 1913-1922 - arch. H. Jacobs

Athénée royal d'Uccle
Avenue Houzeau 87
Uccle - 1916-1921 - arch. H. Jacobs

École communale de la cité-jardin La Roue
Rue Van Winghen 1
Anderlecht - 1936 - arch. C. H. Wildenblanck

Enseignement supérieur

Ancienne école normale de Berkendael
Rue Berkendael 70-72
Forest - 1899 - arch. L. De Rycker

Ancienne Cité des Sciences
du parc Léopold à Bruxelles :

Ancien institut de physiologie
1892-1894 - arch. J.J. Van Ysendijck & ing. L. Gérard

Ancien institut d'anatomie
1893-1899 - arch. J.J. Van Ysendijck & ing. L. Gérard

Ancien institut de sociologie (bibliothèque Solvay)

1901-1902 - arch. C. Bosmans et H. Vandeveld

Ancienne école de commerce Solvay
1903-1904 - arch. C. Bosmans et H. Vandeveld

École royale militaire
Avenue de la Renaissance 27-33
Bruxelles - 1900-1909 - arch. H. Maquet

Ancienne École vétérinaire
Rue des Vétérinaires 41
Anderlecht - 1903-1909

Enseignement artistique

Conservatoire royal de Musique
Rue de la Régence 30
Bruxelles - 1867-1876 - arch. J.-P. Cluysenaer

École de Dessin et de Modelage
Rue Mommaerts 2a-4
Molenbeek-Saint-Jean - 1880 - arch. J. Benoit

ENSEIGNEMENT LIBRE CONFESIONNEL ET NON-CONFESIONNEL

Institut du Sacré-Cœur de Lindhout
Boulevard Brand-Whitlock 55
Schaerbeek - 1863 - début XX^e siècle
agrandissement de l'école

Institut royal pour Sourds, Muets et Aveugles
Avenue Georges Henri 278-284
Woluwe-Saint-Lambert - 1878 - arch. H. Jaumot

Institut de la Sainte-Famille d'Helmet
Rue Chaumontel 5-9
Schaerbeek - château du XVIII^e siècle - chapelle
et aile de liaison 1891-1895

Institut Saint-Stanislas
Avenue des Nerviens 115
Etterbeek - 1901 - arch. H. Marcq

Sint-Jan Berchmanscollege
Rue des Ursulines 4 et rue du Poinçon
Bruxelles - 1908-1909 arch G. Cochaux Ségard

L'Église néoclassique de l'ancien collège des Jésuites
1850-1852 - arch. H. Meganck

Institut Montjoie
Avenue Montjoie 93-97
Uccle - 1904 - arch. G. Cochaux Ségard

Enseignement supérieur

Rectorat de la Vrije Universiteit Brussel
Boulevard de la Plaine 2
Ixelles - 1971-1978 - arch. R. Braem

La plus ancienne école classée est celle du complexe néoclassique de la première maison communale de Laeken, remontant à la première moitié du XIX^e siècle. Celui-ci constitue le dernier exemple en région bruxelloise d'un programme typique des villages, combinant la maison communale, le logement de l'instituteur et l'école dans une aile arrière.

Elle fait figure d'exception par rapport aux autres écoles officielles protégées dans la Ville de Bruxelles et les faubourgs qui adoptent le plan avec préau central de l'école modèle, inaugurée en 1875. Les bâtiments de ces monuments abritaient à l'origine souvent plusieurs écoles : école maternelle et primaire, école de dessin, école ménagère,...

Dans ces écoles, l'éclectisme d'inspiration néo-Renaissance et l'Art nouveau sont particulièrement bien représentés puisque ces styles incarnaient les idées humanistes et progressistes que ces écoles portaient. L'architecture scolaire aussi singulière qu'abondante d'Henri Jacobs a été l'objet d'une attention particulière avec sept biens protégés. Il créa pour ces écoles l'équivalent des œuvres d'art totales qu'Horta réalisa pour ses hôtels de maître. Tout y est pensé pour le bien-être des étudiants, des nombreux décors, luminaires, chauffages et au mobilier, souvent protégé lui aussi.

Les exemples d'écoles catholiques protégées ont été construits en style néogothique, style prôné par les écoles de Saint-Luc pour ces établissements, par des architectes qui oeuvrèrent beaucoup dans ce style et conçurent d'autres écoles. Ils comportent une chapelle, en général protégée avec les bâtiments scolaires. Le Sacré-Cœur de Lindhout et l'institut de la Sainte-Famille, à Schaerbeek, se sont constitués, comme beaucoup d'autres instituts fondés par des congrégations, à partir d'une grande propriété privée qui comprenait une maison de campagne d'un riche notable, adaptée et pourvue de bâtiments annexes et d'une chapelle au cours du temps. Ainsi l'institut de la Sainte-Famille à Helmet était à l'origine la maison de A.A. Walckiers, construite à la fin du XVIII^e siècle, un des plus remarquables témoins de l'architecture néoclassique en région bruxelloise. Le petit château au cœur de la propriété de Lindhout fut quand à lui construit à partir de 1863 et est un remarquable exemple de style éclectique d'inspiration néo-Renaissance flamande.

L'ancienne cité des Sciences, au parc Léopold, fut construite en style éclectique d'inspiration Art nouveau, en deux phases, sous l'impulsion du professeur Paul Héger et avec le soutien d'Ernest Solvay. Seuls les anciens instituts d'anatomie et de sociologie sont classés comme monument, les deux autres sont compris dans le site classé du parc. Aujourd'hui la vocation pédagogique de trois de ces bâtiments perdue, puisqu'ils abritent les locaux du lycée Jacquain.

Peu d'établissements scolaires modernistes sont classés. Trois d'entre eux s'inscrivent dans le programme de cités-jardin de l'entre-deux-

guerres (La Roue, Le Floralé et Le Logis) et témoignent du souci que l'on avait de doter ces grands ensembles d'habitation des équipements indispensables. Le rectorat de la Vrije Universiteit Brussel, actuellement le plus récent immeuble classé de la Région et une des œuvres marquantes du modernisme en Belgique. Il est toutefois d'avantage à ranger dans la catégorie des immeubles de bureaux.

On le voit, la grande majorité de la trentaine d'écoles protégées datent de la fin du XIX^e siècle et du tournant du XX^e siècle, à l'époque où l'essor démographique de la capitale et de ses faubourgs et le développement socio-économique de la Belgique appelaient de nouveaux besoins. On notera qu'elles relèvent quasi toute de l'enseignement officiel.

Si la liste des écoles protégées est relativement longue et représentative du patrimoine scolaire bruxellois, d'autres écoles remarquables mériteraient certainement une reconnaissance, pour leur importance historique ou la qualité de leur architecture, comme l'ancienne école modèle du boulevard Lemonnier, l'ancienne école communale de la place Anneessens et l'institut des Arts et Métiers à Bruxelles, des écoles communales à Anderlecht et le complexe du Ceria ou le collège Saint-Michel à Etterbeek.

LE NID

La crèche « Le Nid », sise rue du Nid 9-13 à Ixelles a été classée le 28 avril 2011 par le Gouvernement de la région Bruxelles-Capitale. C'est un bâtiment original, en forme de fer à cheval, édifié entre 1911 et 1934 selon les plans de l'architecte Fernand Symons. Celui-ci est également l'auteur du Jardin d'Enfants rue Locquenghien et du Palais du Vin rue des Tanneurs, tous deux classés. Son œuvre est originale et variée, et constituée d'un savant mélange d'Art nouveau et d'éclectisme, auquel s'ajoute une touche de pittoresque, qui convient particulièrement bien à un bâtiment destiné à l'accueil des petits enfants.

La crèche « Le Nid » est une de ses réalisations majeures.

Intégré dans le tissu urbain et en harmonie avec son environnement immédiat, cet édifice présente une conception unique dans l'interprétation d'un programme de bâtiment public. Il répond au premier règlement des crèches datant de la fin du XIX^e siècle qui renforce les mesures d'hygiène. L'organisation de la crèche (salle d'isolement, de bains, de consultation) et le choix des matériaux (lambris de carreaux de céramique, parquets, carrelage) reflètent le souci d'hygiène et d'espace très présent à l'époque.

Ce programme architectural constitue à l'époque un modèle d'architecture spécifiquement adapté à la petite enfance. Cette caractéristique est d'ailleurs toujours d'actualité puisque le bâtiment, très bien conservé, continue à être occupé dans sa fonction d'origine.

COMITÉ DE RÉDACTION

Stephane Demeter, Paula Dumont,
Cecilia Paredes et Jean-Marc Basyn,
avec la collaboration de Anne-Sophie Walazyc
pour le cabinet du Ministre-Président
Charles Picqué

COORDINATION DE PRODUCTION

Koen de Visscher

RÉDACTION

Dossier : Françoise Jurion-de Waha,
Harry Lelièvre, Muriel Muret, Jean-Marc Basyn,
Nicolas Creplet, Barbara Van der Wee,
Françoise Boelens

Varia : Anne-Sophie Augustyniak

News : Françoise Boelens, Ann De Graeve,
Éric Demelenne, Paula Dumont,
Catherine Lerclercq, Harry Lelièvre,
Brigitte Vander Bruggen, Thierry Wauters

GRAPHISME

supersimple.be

IMPRESSION

Dereume Printing

ÉDITEUR RESPONSABLE

Patrick Crahay, Direction des Monuments
et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale,
CCN - rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité
de leur auteur. Tout droit de reproduction,
traduction et adaptation réservé.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

La majorité des documents ont été fournis par
les auteurs et proviennent de diverses collections
(références mentionnées à chaque illustration).

IMAGE DE COUVERTURE

École de la cité-jardin La Roue à Anderlecht
(© www.sergebrison.com, 2008).

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAM – Archives d'Architecture Moderne

CRMS – Commission royale des Monuments
et des Sites

IRPA – Institut royal du Patrimoine artistique

MRBC – Ministère de la Région de Bruxelles-
Capitale (Centre de documentation de
l'Administration de l'Aménagement du Territoire
et du Logement)

*Malgré tout le soin apporté à la recherche des
ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant
pas été contactés sont priés de se manifester
auprès de la Direction des Monuments et des
Sites de la Région de Bruxelles-Capitale.*

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2011/6860/014